

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Nom : DEMONT-BRETON

Prénom(s) : Virginie Elodie Marie Thérèse

Sexe : Femme

Nom de jeune fille : DEMONT-BRETON

Date de naissance : 26-07-1859

Lieu de naissance : Pas-de-Calais, Courrières

Date de décès : 10-01-1935

Lieu de décès : Paris [source Wikidata]

Profession(s)/Occupation(s) : peintre ; écrivain

Grade(s) : chevalier de la Légion d'honneur;officier de la Légion d'honneur

Identifiant ISNI : 0000 0000 6659 7103

Cote(s) : 19800035/216/28304

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>



DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
 Thérèse

N° de la notice : c-211672

LÉGION D'HONNEUR.
 NUMÉRO DE LA MATRICULE : 49 448
 NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION : _____

Nom : Madame Demont Breton
 Prénoms : Virginie Elodie Marie Thérèse

Qualité : _____
 ou Peintre
 grade : _____

née le 26 juillet 1859
 à Courrières (P. de Calais)

a été promu au grade d' **Officier** de la Légion d'honneur
 par décret du 16 janvier 1914 rendu sur le rapport
 du Ministre de l'Instruction publique
 pour prendre rang du _____

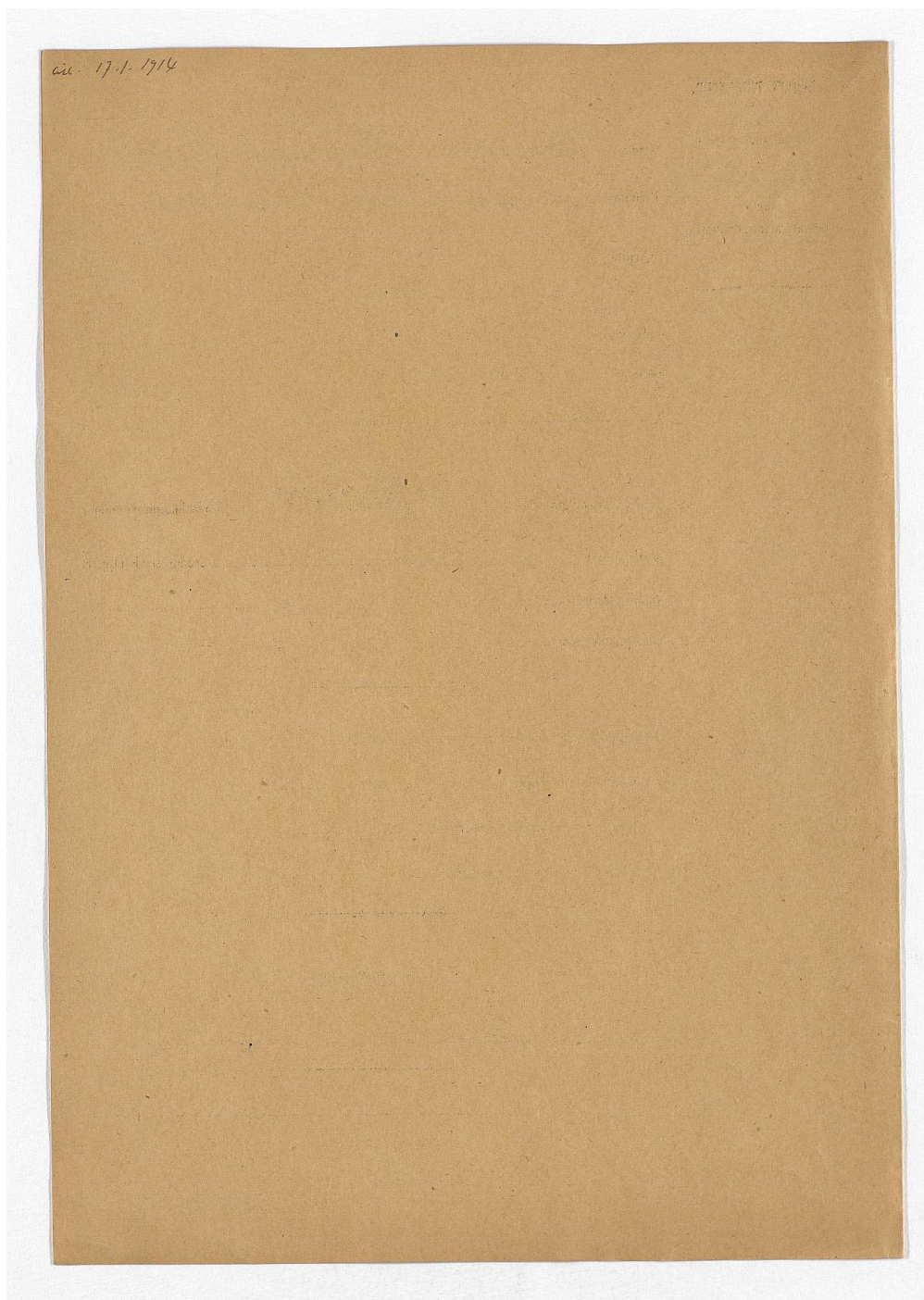
Date du départ de la décoration : 31 Jan. 1914
 Idem du brevet : 14 Avr. 1914
 Idem du certificat d'inscription : _____
 Idem de l'avis de paiement : _____

GRADE ANTERIEUR :
 Chevalier 30 juillet 1898
 Date du décès : _____

28304
 Madame Demont-Breton Virginie Elodie Marie Thérèse
 02-1989
 49448
 BREVET FAIT

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672



DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Madame Demont-Breton

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

N° M^{re} *H9448*

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet
d' *officier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été adressé par le Grand Chancelier.

A *Paris*, le 1914.

Virginie Demont-Breton

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand
Chancelier, après avoir été rempli et signé.

17-151-1013. [17778.]

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Madame Demont Breton

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.
N° M^{re} *40448*

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.
Le brevet sur parchemin
sera adressé ultérieurement à
l'intéressé.

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
d' *officier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.
A *Nissant*, le *1^{er} Février 1914.*

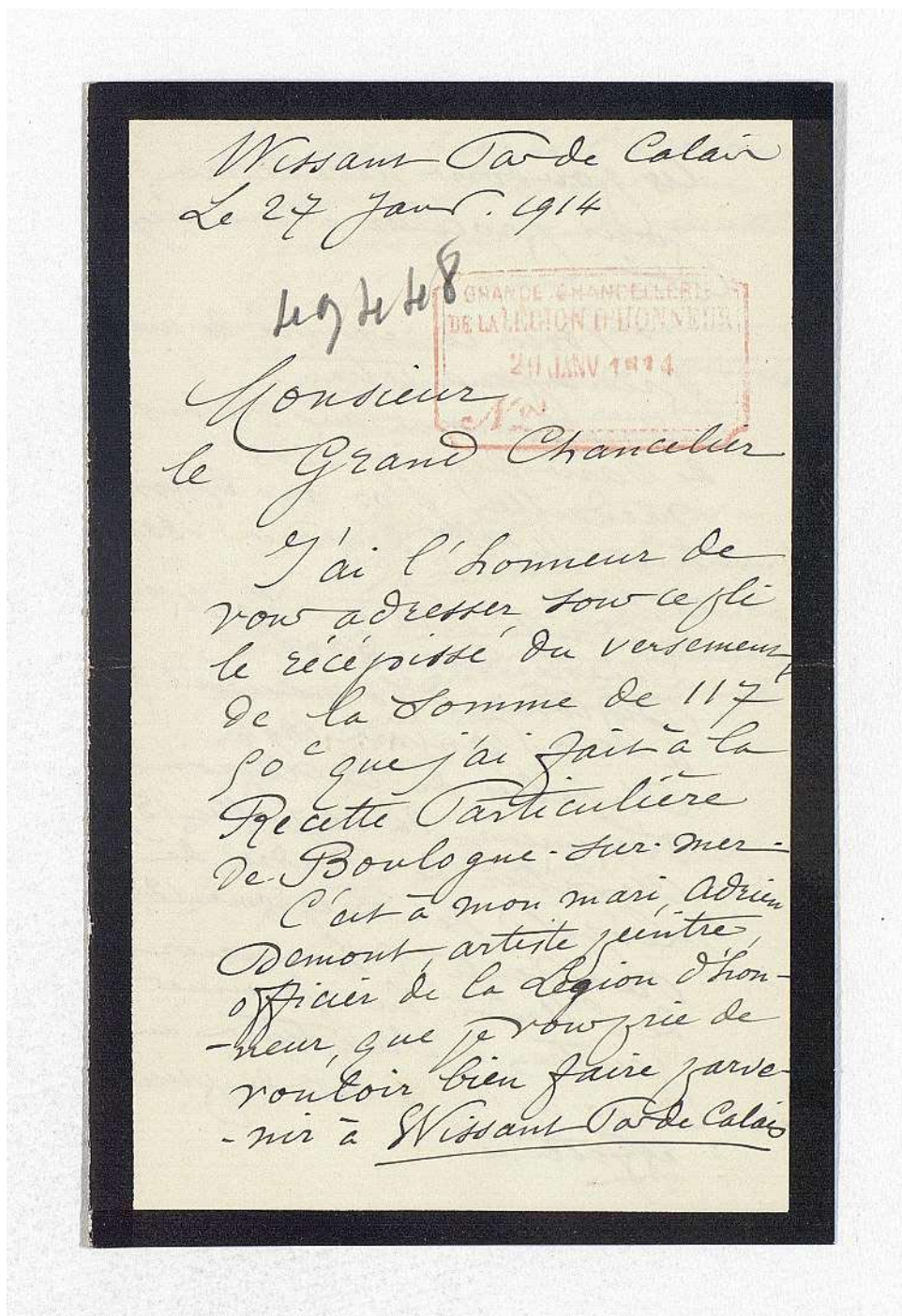
Virginie Demont Breton

145-151-1913. [8.52]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier
après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec
les pièces réglementaires.)

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672



DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

les pouvoirs nécessaires
pour procéder à ma récep-
tion.

Voici le résumé de mes
principaux titres :

Hon. concours aux Salons
de Paris depuis 1833

Médailles d'or aux Exposi-
tions de Paris 1839

et 1900

Médaille d'or à l'Exposition
d'Amsterdam 1883

Diplôme d'honneur à l'Exposi-
tion de l'Académie d'Anvers 1894

Chevalier de la Légion
d'honneur du 30 juillet 1894

Chevalier de l'Ordre de
Léopold de Belgique 1897

Présidente d'honneur
de l'Union des Femmes

peintres et sculpteurs en
1900 après 6 ans de présence
effective.

1913 Membre de l'Académie
royale d'Anvers en
remplacement du peintre
Aimé Morot.

Présidente d'honneur
de plusieurs Sociétés artistiques
et de Bienfaisance etc
etc...

Veuillez agréer, je vous
prie, Monsieur le Grand
Chancelier, l'assurance
de ma haute considération
et de mes sentiments les
plus dévoués

Virginie Demont-Breton

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

NOTA. — Le total des chiffres latéraux adhérents au récépissé doit représenter dans chaque tranche (millions, centaines de mille, dizaines de mille, etc.) le chiffre correspondant de la somme inscrite en lettres et en chiffres dans le corps du récépissé.

RÉCÉPISSÉ N° 30,069

Centim.

70

Unités.

6

Dizaines.

1

Centaines.

Unités de mille.

Dizaines de mille.

Centaines de mille.

Millions.

DÉPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT

NUMÉRAIRE..... F. 117. 50

PIÈCES DE DÉPENSES... F.

F.

TOTAL..... F. 117. 50

Je soussigné, Receveur des finances, reconnais avoir reçu de Madame Lemont
la somme de Cent dix sept francs 50 centimes

pour être imputée au compte d'autre part :

LOI DU 24 DÉCEMBRE 1896.

Tout versement en numéraire ou autres valeurs fait à
caisses du caissier-payeur central du Trésor public, à Paris
et à celles des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs
particuliers des finances, pour un service public, donne
lieu à la délivrance immédiate d'un récépissé.
Ce récépissé, pour être libératoire et former titre contre
le Trésor, devra être détaché d'une formule à talon.

Contributions et revenus publics.
Services spéciaux.

Bénéfices de l'exploitation des chemins de fer en régie...
Produit des coupes de bois de l'Etat...
Taxe des brevets d'invention...
Produits de la vente des publications du Gouvernement...
Produits des maisons centrales de force et de correction...
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères...
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor...
Recettes accidentelles à différents titres...
Remboursements des frais de contrôle...
Contrôle d'assurance mutuelle ou à primes fixes c. l'acide
et d'assurance de gar. p. frais de contrôle et de surveillance...
Prix des insignes de l'ordre du Mérite agricole...
Retenues sur traitement pour le service des pensions civiles...
Retenues sur la solde de mer et de la partie de l'armée
coloniale stationnée en France...
Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement...
Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public...
Versements de cautionnements...
Mouvements de fonds.
Remises du Caissier-Payeur central du Trésor...
Fonds reçus des trésoriers (1)...

A reporter.....

Ce 27 Janvier 1914.

Le Receveur des finances
Le Gérant intermédiaire

A titre de:

Frais de réclamation
et brevets d'assurance
de la légion d'honneur

Déclaré le 15 Janv 1914

(1) Payeurs généraux. — Payeurs d'Algérie. — Payeurs des colonies.

SÉRIE D. (1914.)

19

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie Thérèse

N° de la notice : c-211672

Opérations de trésorerie.		MONTANT ET VERSEMENT.	PLACEMENTS DES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS.
Report.....			
Service départemental..	Exercice 191.....		
	Exercice 191.....		
	Opérations hors budget.....		
Comm. et établ ^{ts} publics; s/c de fonds placés avec intérêts..			Placements au Trésor par :
Divers établ ^{ts} publics; s/c de fonds déposés sans intérêts..			
Divers corps de troupes; s/c de fonds en dépôt au Trésor..			
Bomb ^{ts} d'art ^{illerie} ; s/c de fonds de crédit agricole mutuel..			La commune de
Recouvrements en vertu de contraintes.....			
Recouvrements de contributions extérieures.....			
Cotisations municipales et particulières.....			
Droits perçus sur déclarations de locations verbales.....			
Dépôts en numéraire des soumissionnaires de fournitures et travaux.....			
Correspondants administratifs.			
Divers; s/c de fourniture de l'imprimerie nationale.....			
Divers; s/c de versement pour le service des enfants assistés.			
Recev. d'établ ^{ts} de bienf.; s/c de recouv ^{ts} de rent ^{es} et créances.			
Facultés et Écoles du Gouvernement; s/c de produits à classer.			
Divers; s/c de retenues à classer.....			
Divers; s/c de recettes à classer.....			
Divers; s/c de valeurs remises à l'encaissement.....			
Admin. de l'assist. publ. s/c de remboursements d'avances.			
Perceptions de ville s/c de recouvrements.....			
Droits perçus pour s/c des villes et chefs-lieux d'arrond ^{ts} .			
Div ^{ts} ag ^{ts} ; s/c ret ^{ts} p ^{er} pens ^{es} civ ^{iles} enc ^{our} p ^{er} s/c de la Seine.			
Divers; s/c de versements sur taxes de brevets d'invention.			
Divers; s/c d'abonnement au Journal officiel.....			
Divers; départements; s/c de recouvrements de deniers pupillaires.....			
Pupilles de l'Assistance publique; s/c de litres, valeurs et objets précieux transmis en fin de tutelle.....			
Caisier du Trésor; s/c de payem ^{ts} à divers correspondants.			L'hospice de
Caisier g ^{énéral} des Chemins de fer de l'État; s/c de recouvrem ^{ts} .			
Trésorier g ^{énéral} des Invalides de la Marine; s/c de recouv ^{ts} .			
Agent comptable de la Légion d'honneur; s/c de recouv ^{ts} .			
TOTAL.....			Le bureau de bienfaisance de
RETENUES POUR LE SERVICE DES PENSIONS CIVILES.			
Vingtième.....			
Premier douzième de traitement ou d'augmentation.			
Retenues rétroactives de stage.....			
Retenues à divers titres.....			
TOTAL.....			TOTAL.....

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 40448

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

FRANCE - CHANCELLERIE
DE LA LÉGION D'HONNEUR
3 FEV 1914
N° 1

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION

D'UN Officier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le premier Février mil neuf cent quatorze

Nous, Adrien Louis Demont
Officier de la Légion d'honneur
Artiste peintre

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du trente et un Janvier 1914

avons fait introduire M. adame Virginie, Elodie,
Marie, Chérie Demont-Breton artiste peintre
Chevalier de la Légion d'honneur depuis juillet 1894
nommé Officier de la Légion d'honneur, à
l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Officier de la Légion d'honneur ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Wissant-C.D.C. les jour, mois et an que dessus.
le premier Février mil neuf cent quatorze

Le Récipiendaire, Le Délégué.

Virginie Demont-Breton Demont

146-42-1913. [2001]

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

LÉGION D'HONNEUR.

NUMERO D'ORDRE
DES MATRICULES : 49.448

Nom : Madame Demont-Breton

Prénoms : Virginie Elodie Marie Thérèse

Qualité
ou
grade : Artiste peintre

né le 26 juillet 1859

à Courrières (Pas de Calais)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 30 St 1894 rendu sur le rapport

du Ministre d Instruction publique

pour prendre rang du _____

Date du départ de la décoration 4 ju 1894

Idem du brevet 14 9^{ème} 94

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Madame Demont-Breton

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

N° M^{le} *29448*

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyé par le Grand Chancelier.

A *Wissau*, le *18 mai* 1894.

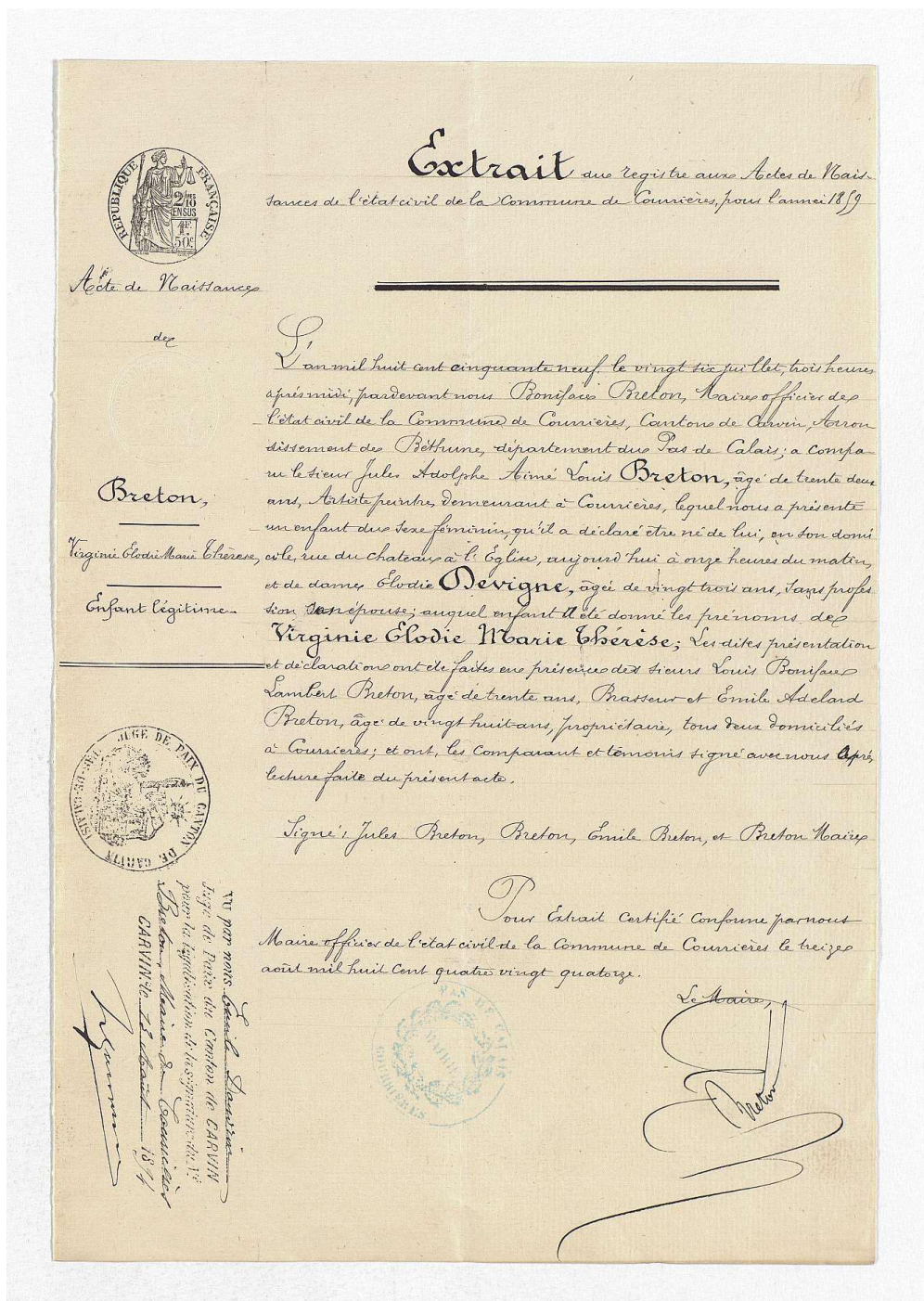
Virginie Demont-Breton

64-75-91.

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand Chan-
celier, après avoir été rempli et signé.

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672



N° de la notice : c-211672

Extrait

Acte de Naissance

do

9.

Un mil huit cent cinquante neuf le vingt six juillet, nos hautes
spécialités, par devant nous Boniface Botton, Jureur officiel, et des
Prêtres et de la Commission de Communes, Canton de Chavivert, Arron-
dissement des Bédouins, département des Vos de Calais, à Comba-
le Grand-Ju. Adolphe Anne Vanu Bieton, âgé de trente deux
ans, habitant parhere, demeurant à Commaux, Eglise de la paroisse de
un enfant des bas Commaux, qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile
celui rue du Chateau n° 12 à Epine, aujoind'hui à Commaux de maubert,
et de femme Elodie Devigne, âgée de vingt trois ans, Jureur Jureur,
non. Lesdits deux anguel enfant et la femme Les hautes et

Breton,

Virginie-Elodie Marie Chéreau
Enfant légitime

Virginie Elodie Marie Eberes; les différents états et dénominations ont été faites aux prières de 28 ans. Bonheur à l'âme. Pater, vigi. de trois ans. Pater et Litanie. Adieu. Pater, vigi. de vingt huit ans, prières et ans, tous deux donnés. Litanie. Cursus; et ont. les Compagnons et les autres figures avec nous. Après l'écriture faite des prières et ans.

Ligne: Jules Breton, Emile Breton, et Breton Hairs

Vu par nous Guillaume Lasserre
Juge de Paix du Canton de CARVIN
pour la legalisation de la signature de M.
Breton, Maire de Lousier
CARVIN le 7^e Août 1874

Thurman

Tous Echevins Certifiés Compagnons pour nous
 Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de Courciviers le heiges
 vont mille huit cent quatre vingt quatre.

Lithium

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Madame Demont-Breton

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

N° M^{te} *44.448*

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
de *chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A *Wissant*, le *12* *7^{le}* 189*4*.

Virginie Demont-Breton

65-75-04.

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec les pièces réglementaires.)

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

GRANDE CHANCELLERIE
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 44.448

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le mercredi 12 septembre mil huit cent
quatre-vingt-quatorze.

Nous, Adrien Louis Demont artiste peintre chevalier de la Légion d'Honneur demeurant à Montgouin (Orne).

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 14 7^{me} 1894,
avons fait introduire Madame Virginie Elodie Marie Thérèse Demont Breton

nommé chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Wissant (Nord) les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Virginie Demont Breton

Le Délégué, Demont

54-52-03.

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

RÉCÉPISSÉ

Pour Versement pour le compte de la Légion d'honneur.
(Produit de la Légion d'honneur.)

DÉPARTEMENT <i>de Bas de Calais</i>	BORDEREAU.	NUMÉRAIRE F. <u>37</u>
ARRONDISSEMENT <i>Boulogne</i>	Je soussigné, Receveur des finances, reconnais avoir reçu de <i>Madame Demont-Breton</i> la somme de <i>Quatre Sept francs</i>	
N° <i>2782</i> DU RÉCÉPISSÉ.		

dans les valeurs et sur les produits ci-dessous indiqués; SAVOIR :

Pour prix de brevets de chevalier, officier.	<table border="1" style="width: 100px;"> <tr><td style="text-align: center;">37</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> </table>	37	7
37	7		
Pour valeurs de décorations (Légion d'honneur, médaille militaire).	<table border="1" style="width: 100px;"> <tr><td style="text-align: center;">37</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> </table>	37	7
37	7		

Art. 1^{er} de la loi du 24 avril 1833.
 Tout versement en numéraire ou autres valeurs fait aux caisses des receveurs généraux et particuliers des finances pour un service public, donnea lieu à la délivrance immédiate d'un récépissé à talon.
 Ce récépissé sera libératoire et formera titre envers le Trésor public, à la charge toutefois, par la partie versante, de le faire viser et séparer de son talon, dans les vingt-quatre heures de sa date, par les fonctionnaires chargés de ce contrôle.

Art. 1^{er} de l'ordonn. du 12 mai 1838.
 Les récépissés pour versements des comptables aux receveurs généraux et particuliers des finances... devront, pour être libératoires ou former titre envers le Trésor, avoir été délivrés sur des formules à talon, et visés dans les vingt-quatre heures par les préfets ou sous-préfets... à la diligence des comptables qui auront effectué les versements.
 A l'égard des envois et remises faits par des comptables à d'autres comptables qui n'habitent pas la même résidence, le visa à apposer sur les récépissés sera requis par celui qui aura reçu les fonds ou valeurs.

Ce *21* *avril* 189*4*
 Le Receveur des finances,
[Signature]

Visé par Nous, *[Signature]* Préfet.
 Ce *21* *avril* 189*4*.
 Pour le *[Signature]* Préfet et par *[Signature]*

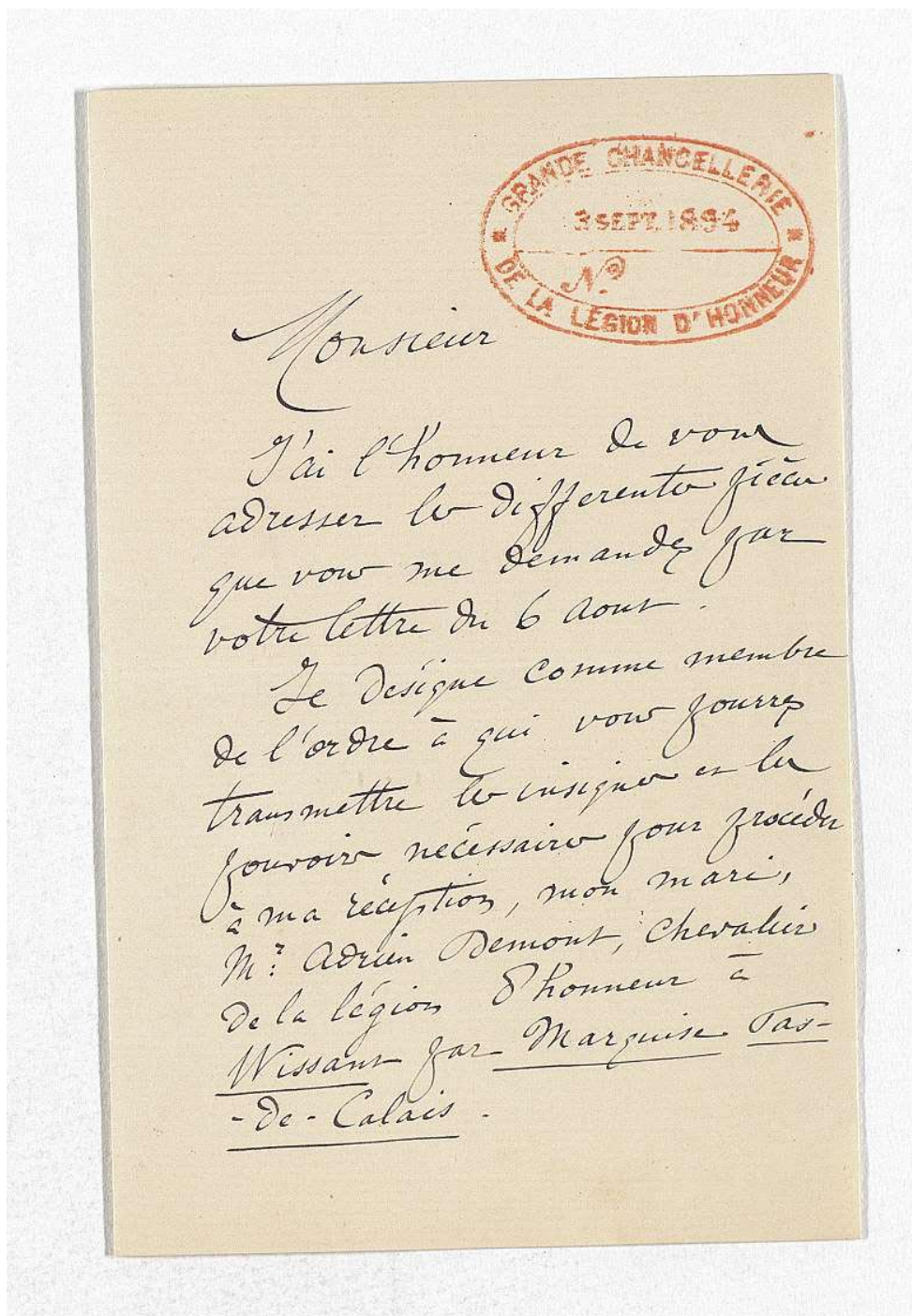
N° *2503* du registre de la *[Signature]* Préfecture.



N° 31. — Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie — 2. Gn.

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672





DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération
la plus distinguée

Virginie Demont-Breton

Wissam Jas Marquise
Tar de Calais

Le 15 août 1894

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie Thérèse

N° de la notice : c-211672

"L'homme au mer" (galerie
 Walker Minneapolis)
 "Le Messie" (galerie Wamumaker)
 New York
 "Jean Bart"

Ces trois dernier tableaux ont
 été en jeu pour la Médaille d'hon-
 neur du Salon de Champs
 Elysées.

M^{me} Virginie Demont-Breton
 Née à Courrières (Pas-de-Calais)
 Le 26 juillet 1859.
 Expose au Salon de Champs
 Elysées depuis 1880

1880 — La petite souve
 leur David
 Mention honorable

1881 — Femme de pêcheur venant
 de baigner ses enfants
 (musée d'Amsterdam)
 Médaille de 2^e Classe.

1883 — La Plage (acquise par
 l'Etat, musée de Luxembourg)
 Médaille de 2^e Classe
 Hors-concours

1883 — Exposition Universelle
 d'Amsterdam
 La Famille (acquise par la ville
 de Douai pour le musée)
 Médaille d'or.

DEMONT-BRETON Virginie Elodie Marie
Thérèse

N° de la notice : c-211672

1889 - Exposition Universelle
Paris. 6 tableaux :

- 1° - Le Loup de mer (acquiesce
à l'île de Grand Belgique
pour le Musée)
- 2° - La Plage (Luxembourg)
- 3° - La Vague (galerie Smith à
Focherter)
- 4° - Le Bain
- 5° - Danse Enfantine
- 6° - Le Bain (Dauphine) (galerie
Rhinclander Waldo New York)

Médaille d'or.

1891 M^{me} Demont-Breton, en nommée
(seule femme ou Rosa Bonheur)
membre du grand jury de peinture
par le vote du Comité des Artistes
Français.

1893 Exposition Universelle de
Chicago, 4 tableaux :

La galerie des artistes français :

- 1° - La Grimpée (galerie Rhinclander
Waldo New York)
- 2° - La Vague (galerie Fleming Smith
New York)
- 3° - Au Tiroir-bleu (Chicago)

La galerie des femmes peintres :

- 1° - Le Bain.
Hors-concours - comme toute la
Section française.

1894 Exposition Universelle
d'Anvers, 3 tableaux

- 1° - Le Foyer
- 2° - Jeanne Sans à Domremy
(galerie Fontaine Plamondon
d'Elle)
- 3° - Marin.

Médaille d'honneur

Outre la toile citée, autres
tableaux exposés à Paris :

- Le fleuve-gar (New York)
- Le jeune homme (New York)